



GESTION DES DÉCHETS

GUIDE POUR LES ORGANISATEURS DE MANIFESTATION À PULLY

➤ CE GUIDE CONCERNE UNIQUEMENT LES MANIFESTATIONS QUI ONT LIEU SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Chaque année, les manifestations festives, culturelles ou sportives organisées à Pully offrent des moments de détente et d'animation appréciés de tous. Cependant, celles-ci génèrent fréquemment d'importantes quantités de déchets qui ont un impact négatif, tant sur l'image et l'attractivité de la manifestation que sur l'environnement.

C'est pourquoi la Ville de Pully a élaboré ce guide pratique à destination de tout organisateur de manifestation à Pully désireux d'améliorer la qualité de celles-ci par une bonne gestion des déchets.

La première partie est consacrée à la gestion des déchets à Pully et aux mesures mises en place afin de soutenir les organisateurs d'événements. La deuxième partie, quant à elle, s'attarde sur les conseils destinés aux organisateurs qui souhaitent s'investir d'une manière plus approfondie pour diminuer l'impact environnemental de leurs manifestations

POUR UNE BONNE GESTION DES DÉCHETS À PULLY

Jeter moins et trier plus, tels sont les deux grands principes d'une bonne gestion des déchets. Afin d'aider les organisateurs de manifestation à les mettre en œuvre concrètement, la Ville de Pully propose les mesures de soutien suivantes.

➤ JETER MOINS GRÂCE AUX Gobelets RÉUTILISABLES

La Ville de Pully met gratuitement à disposition un stock de gobelets réutilisables (25 cl et 10 cl) pour les organisateurs de manifestation qui le souhaitent.



AVANTAGES

- ➔ propreté du site = meilleure image de la manifestation, plus de confort lors de l'évènement et moins d'efforts à fournir durant les nettoyages
- ➔ confort d'utilisation pour les visiteurs = plus de consommation
- ➔ protection de l'environnement (pollution 150 fois inférieure à celle des gobelets jetables) = meilleure image de la manifestation

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT

1. Informer tous les bénévoles et tenanciers de stands, ainsi que les visiteurs (explication du système de consigne).
2. Pratiquer un système de consigne lors de la vente de boissons (montant recommandé : CHF 2.00 par gobelet).
3. Organiser le retour des gobelets et des consignes (prévoir une réserve de monnaie). Si nécessaire, un stand peut être créé à cet effet.
4. Confier le lavage des gobelets à une entreprise spécialisée.

POUR BÉNÉFICIER DE CE SYSTÈME À PULLY

1. Remplir le formulaire de demande disponible sur www.pully.ch, « Demandes en ligne ».
2. Après autorisation dûment formulée, retirer les gobelets prêtés auprès de la Voirie à la date fixée.
3. Après la manifestation, déposer à la date fixée les gobelets empruntés à un guichet postal ou à la Voirie, conformément aux directives transmises.
4. Selon la facturation de la Ville de Pully, restituer le montant des consignes des gobelets non rendus ou détériorés.

NB : les gobelets perdus font largement diminuer l'intérêt de la mesure. Objectif : 0 % de perte !

➤ TRIER PLUS GRÂCE AUX INFRASTRUCTURES DE TRI

La Ville de Pully met gratuitement à disposition des îlots de tri (déchets mélangés, aluminium et PET), ainsi que des conteneurs pour le PET (volume : 360 l), le carton et les déchets mélangés (volume : 770 l). Pour les grandes manifestations, des conteneurs à verre sont également disponibles.



POUR BÉNÉFICIER DE CE MATÉRIEL

1. Faire la demande via le formulaire officiel de demande d'autorisation (point 3 « Renseignements généraux »).
2. Avant la manifestation, la Voirie livre sur place le matériel demandé.
3. A l'issue de la manifestation, la Voirie enlève le matériel, déchets collectés compris.



Le verre et les huiles s'éliminent directement dans les écopoints de la Ville.

FOURNISSEURS EXTERNES

Les associations PET-Recycling Suisse (www.pet-recycling.ch) et IGORA (www.igora.ch) prêtent aux organisateurs des conteneurs, respectivement pour la collecte du PET et de l'aluminium.

INDICATEUR DE PROGRESSION

Sur demande, la Voirie peut participer à l'évaluation des quantités de déchets produites lors des manifestations.

➤ CONTACT

La Ville de Pully est à disposition afin d'aider les organisateurs de manifestation à mettre en place un système de gestion des déchets efficace.

Ville de Pully – Service de la voirie, Ch. de la Damataire 13, 1009 Pully, 021 721 31 11, dtsi@pully.ch, www.pully.ch/dechets

CONSEILS SUPPLÉMENTAIRES

Voici quelques conseils destinés aux organisateurs de manifestations pour mettre en place un système de gestion des déchets performant, sous forme d'une liste de mesures.

Les cases à cocher permettent de noter les mesures réalisées. Cette liste n'est ni contraignante ni exhaustive et les initiatives de chacun sont les bienvenues !

➤ POUR DIMINUER LA QUANTITÉ DE DÉCHETS

Il est possible d'organiser toute la manifestation en limitant drastiquement sa production de déchets.

QUELQUES PISTES

- Penser durable plutôt que jetable
- Penser récupération et location plutôt qu'achat
- Penser local et « fait maison »

Lors d'une manifestation, les organisateurs renoncent à utiliser des produits jetables, notamment :

- pour la décoration : les décorations sont réutilisées d'une année à l'autre, prêtées aux organisateurs d'autres manifestations, etc.
- pour la publicité (imprimés, etc.)
- pour la nourriture : le choix des produits est réfléchi afin de générer le moins de déchets possible durant la préparation (achat en gros et fûts), comme lors de la vente (pas de contenants jetables tels que canettes, bouteilles en PET, etc. distribués)
- pour la vaisselle : tous les mets et boissons sont servis dans de la vaisselle réutilisable (en plastique ou traditionnelle)



➤ POUR AUGMENTER LE TRI

Le tri le plus facile est celui qui s'effectue dans les stands. Demander aux visiteurs de faire un tri s'avère nettement plus compliqué (infrastructure, information, sensibilisation, etc.). Dans tous les cas, il faut penser au tri des déchets que ces derniers apportent de l'extérieur (papiers, contenants pour boissons, etc.).

PENSER LE TRI À LA SOURCE

- Des matières facilement différenciables et recyclables sont utilisées (verre, PET, carton, etc.)
- Les déchets ne sont produits que dans les stands étant donné que toutes les consommations (boissons et nourritures) sont servies dans de la vaisselle réutilisable. A défaut, les contenants de boissons sont consignés.



PRÉVOIR UNE INFRASTRUCTURE D'ÉLIMINATION APPROPRIÉE ET BIEN SIGNALÉE POUR LES STANDS ET LE PUBLIC

- Une poubelle de déchets mélangés s'accompagne toujours de poubelles de tri. Le public n'a pas à chercher la « bonne poubelle » !
- Au moins un point de collecte est toujours visible par les visiteurs où qu'ils se trouvent (emplacements stratégiques : le long des chemins, à chaque stand de ravitaillement et à côté des tables de la buvette).
- Si la manifestation se déroule de nuit, les poubelles sont placées dans des lieux éclairés.
- L'organisateur veille à la collecte et au bon tri des déchets.
- Les exploitants de stands et les collaborateurs sont informés de la manière dont les déchets doivent être triés et éliminés.
- Les participants et les visiteurs sont renseignés sur le conteneur à utiliser ou, le cas échéant, quels sont les stands à disposition pour le retour des différents types de déchets.

➤ OBSERVER ET POURSUIVRE L'AMÉLIORATION

Après la manifestation, il est conseillé à l'organisateur de faire un bilan de son concept de gestion des déchets et d'évaluer les mesures mises en place :

- Ces dernières ont-elles été efficaces pour atteindre les objectifs fixés ? Le tri a-t-il été fait correctement ? Les quantités récoltées sont-elles inférieures à celles de l'année précédente ?
- La qualité de la manifestation a-t-elle augmenté grâce à ces mesures ?

et afin de poursuivre l'amélioration de la manifestation et préparer l'édition suivante :

- Comment améliorer les mesures prises ? Quelles autres mesures peuvent être mises en place ?

Il existe des labels qui reconnaissent les efforts réalisés lors des manifestations en termes de gestion des déchets, dont :

- **Label « Conscience »** des Ligues de la santé (www.liguesdelasante.ch)
- **Label « Climatiquement neutre »** de myclimate (www.myclimate.org/fr)

➤ PLUS DE CONSEILS

- Site internet des manifestations vertes : www.manifestation-verte.ch
- Site internet du Canton de Vaud : www.vd.ch
- « Guide pour la gestion des déchets lors des manifestations », Canton de Genève
- Boîtes à mégots : www.summit-foundation.org et www.pocketbox.ch

